

## Communiqué de presse

—

### Création de l'association REVI Crans-Montana

#### **Incendie du 1er janvier à Crans-Montana : les victimes françaises et leurs proches annoncent la création de l'association REVI Crans-Montana**

À la suite de l'incendie survenu le 1er janvier à Crans-Montana, qui a coûté la vie à 41 personnes et engendré de nombreux blessés, des victimes françaises et leurs proches se sont réunis au sein d'un collectif. Ce collectif a désormais créé l'association REVI Crans-Montana (Reconnaissance et Entraide des Victimes de l'Incendie de Crans-Montana"), dont les statuts seront très prochainement déposés, afin d'agir dans la durée.

Cette association poursuit trois objectifs principaux :

#### **1. Se retrouver et s'entraider**

L'association a tout d'abord vocation à rassembler les victimes directes, les familles des personnes décédées, leurs proches et les personnes solidaires. Elle permet de partager les expériences, les informations utiles, pour rompre l'isolement et organiser un soutien concret entre familles en proposant écoute et accompagnement.

#### **2. Être représentés collectivement**

Les victimes et leurs proches ont besoin d'une voix commune dans leurs échanges avec les institutions françaises, suisses, italiennes..., les autorités judiciaires, les dispositifs d'aide, les assureurs, les fondations et les médias. L'association aura pour rôle de porter les préoccupations communes, sans se substituer aux choix individuels de chaque victime ou famille.

Le collectif souhaite contribuer, dans le respect des procédures en cours et de la présomption d'innocence, à ce que l'enquête avance dans les meilleures conditions. L'association pourra notamment suivre les informations publiques, relayer les attentes des victimes, demander des clarifications aux institutions et soutenir les démarches visant à établir les responsabilités.

#### **3. Agir dans la durée pour la vérité, la prévention et la mémoire**

L'association a également vocation à agir pour éviter qu'un tel drame se reproduise. Elle permet d'informer et de sensibiliser sur les causes et les conséquences de l'événement pour améliorer la prévention et la prise en charge.

Une de ses missions fondamentales est aussi de contribuer au devoir de mémoire pour éviter l'oubli et en soutenant toute initiative allant en ce sens.

Concrètement, l'association entend mener plusieurs actions : soutenir les familles, organiser l'information, favoriser les échanges dans le domaine juridique, faciliter le dialogue avec les autorités, préparer une parole publique structurée.

Que ce soit pour notre propre association comme pour les autres organisations, une attention particulière sera portée à la transparence de l'utilisation des fonds collectés au

nom des victimes : leur origine, leurs critères d'attribution, leur gouvernance, ainsi que les modalités concrètes d'accès pour les victimes françaises et leurs proches.

L'association REVI Crans-Montana est construite autour de principes simples : entraide, clarté, respect des victimes, protection de la vie privée, transparence et action collective. Elle ne remplace pas les démarches ou initiatives personnelles, mais elle offre un cadre commun, solide et pérenne pour que les victimes et leurs proches puissent être mieux informés, entendus et soutenus.

Pour l'association REVI Crans-Montana  
[revi.cransmontana@gmail.com](mailto:revi.cransmontana@gmail.com)